

# ASSOCIATION GENEVOISE DE FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES

Bulletin, décembre 2006

Case postale 3063, 1211 Genève 3 – Rive, e-mail [agfdu.ge@gmail.com](mailto:agfdu.ge@gmail.com)

<b>Présidente</b>	Carine CUEREL	☎ 022 799 58 05,	<a href="mailto:carine.cuerel@letemps.ch">carine.cuerel@letemps.ch</a>
<b>Vice-présidente</b>	Arielle WAGENKNECHT	☎ 022 757 54 08	<a href="mailto:wagenknecht@bluewin.ch">wagenknecht@bluewin.ch</a>
<b>Trésorière</b>	Marianne ZUTTER	☎ 022 340 00 63	<a href="mailto:mzutter@vtx.ch">mzutter@vtx.ch</a>
<b>Secrétaire</b>	Dorette CHAPPUIS	☎ 022 786 96 14	<a href="mailto:dorette.chappuis@econophone.ch">dorette.chappuis@econophone.ch</a>
<b>Membres</b>	Sophie ANDELA	☎ 078 727 10 25	<a href="mailto:andela@hotmail.com">andela@hotmail.com</a>
	Eustacia CORTORREAL	☎ 022 346 93 63	<a href="mailto:eustacia.c@bluewin.ch">eustacia.c@bluewin.ch</a>
	Marie Brigitte NKOO	☎ 076 403 45 10	<a href="mailto:brigittenkoo@yahoo.fr">brigittenkoo@yahoo.fr</a>
	Natalia TIKHONOV	☎ 022 798 35 16	<a href="mailto:natalia.tikhonov@histec.unige.ch">natalia.tikhonov@histec.unige.ch</a>
	Jane WILHELM	☎ 022 312 25 27	<a href="mailto:janewilhelm@bluewin.ch">janewilhelm@bluewin.ch</a>

*Chère Madame, chère amie,*

**Une année arrive à sa fin.** *Quels en ont été les points forts pour notre association ? Des manifestations variées nous ont réunies ; un débat important sur la multiculturalité, des rencontres régulières bien fréquentées, qui vont se poursuivre et attirer encore plus de participantes, une fête de l'Escalade très réussie dans le magnifique Hôtel du Résident de France, siège de la Société de Lecture. Des joies, cinq nouvelles membres, des peines: trois d'entre-nous sont décédées, quatre ont démissionné.*

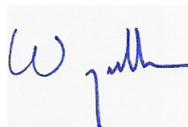
**Une année va commencer.** *Nous avons un programme varié et copieux, prêt à satisfaire tous les goûts. Sans refaire un nouveau sondage, vos idées pour l'enrichir encore sont les bienvenues, vos appréciations et vos critiques nous sont indispensables. Nous espérons que les signes d'encouragement, de soutien et d'aide que nous pouvons attendre les unes des autres, vont se multiplier. Chaque geste positif porte ses fruits et en appelle d'autres.*

*Nous formons nos meilleurs vœux pour vous toutes et vos proches : santé, bonheur, satisfaction et réussite dans vos travaux. **Vive 2007 !***

*Bien amicalement,*



*Carine Cuérel*



*Arielle Wagenknecht*

## **S O M M A I R E**

### **EVENEMENTS 2007**

« Etre déléguée au CICR », le parcours de M.-Th. Engelberts	p. 3
Visite du Musée d'histoire des Sciences	p. 5
Lunches de l'AGFDU (février, mars, avril mai, juin)	p. 6
Assemblée générale AGFDU 2007, Musée de la Croix-Rouge	p. 7
Visite des coulisses du Grand-Théâtre	p. 8
Visite du CERN	p. 9

### **VIE DE L'ASSOCIATION**

Nouvelles des membres	p. 11
Escalade 2006 et tirage de la Loterie	p. 11
<b>Souvenirs</b> : Lunches d'octobre et novembre 2006	p. 12

### **DOSSIERS**

Diversité culturelle et intégration	p. 14
La paysannerie du sud du Mali : des producteurs à l'agonie	p. 20

### **UNIVERSITE**

<b>Thèses</b> : « O Vater, lass uns ziehn », thèse de Cornélia Pechota Vuilleumier	p. 23
<b>Enquête</b> : Les obstacles institutionnels aux carrières académiques féminines	p. 27
<b>Brèves</b> : du Lobby Européen des femmes	p. 29

### **ASSOCIATION INTERNATIONALE**

Congrès de Manchester et soirée de la FIFDU	p. 30
---	-------

<b>Formulaire de demande d'adhésion</b>	p. 31
---	-------

**Programme des événements**



***Etre Déléguée au CICR***  
***Le parcours de Marie-Thérèse Engelberts***

**Mercredi 17 janvier 2007 à 18 h 45**  
**CLAFG, 2 place de la Synagogue, 1<sup>er</sup> étage**  
Code porte 93 684

Avec la gentillesse et l'énergie qui la caractérisent, cette grande dame de la Santé Publique, qu'est Marie-Thérèse Engelberts, nous contera son parcours au CICR, allant du Timor Oriental où elle ré-organisera les soins hospitaliers, aux prisons de Colombie où elle mettra sur pied un programme d'évaluation du niveau de santé des prisonniers.

Passionnée, passionnante, elle tient son auditoire en haleine en lui faisant découvrir les multiples aspects du travail d'une déléguée du CICR, institution qui fait la fierté des Genevois.

Après la conférence, selon une coutume qui nous est chère, nous irons partager avec elle, un repas convivial au Restaurant du Tiffany, à deux pas.

---

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**POUR LA CONFERENCE DE Marie-Thérèse ENGELBERTS**  
**Mercredi 17 janvier 2007**

CLAFG, 2, pl. de la Synagogue, 18h 45

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél.ou e-mail. .... Nombre de personnes .....

Je m'inscris pour la conférence  oui  non

Je m'inscris pour le repas au Tiffany (payable sur place)  oui  non

Bulletin à renvoyer à l'AGFDU, Case postale 3063, 1211 Genève 3 – Rive,  
ou [agfdu.ge@gmail.com](mailto:agfdu.ge@gmail.com)

**avant le 10 janvier 2007**

Vient de paraître !

## **La Mixité des hommes et des femmes**

**Corinne Chaponnière  
Martine Chaponnière**

Vivre ensemble ou séparés, établir des rapports de collaboration ou de sujétion, jouer des rôles complémentaires ou parallèles : nos sociétés règlent de manière variable la question des relations entre les hommes et les femmes. Ce livre propose une synthèse des avancées et des reculs de la mixité depuis la Renaissance. Il examine la manière dont elle s'inscrit dans la société, l'éducation, le travail et la politique, à travers des expériences pionnières, des progrès et des régressions. L'ouvrage montre comment la mixité s'articule sur une série de valeurs qui lui sont proches : l'égalité, la liberté, la laïcité et la civilité.

### **Biographie des auteures**

Corinne Chaponnière, docteur ès lettres et journaliste, étudie la fonction du genre dans la culture de l'esthétique du XVIIe siècle aux modes langagières contemporaines. Martine Chaponnière, docteur ès sciences de l'éducation et chargée de cours à l'université de Genève, mène des recherches sur le genre et l'éducation, l'histoire des femmes et le mouvement féministe.

160 pages, Possibilité de commander Librairie l'Inédite, tél 022 343 22 33 [inedite@inedite.com](mailto:inedite@inedite.com)

## *Visite du Musée d'Histoire des Sciences*

Villa Bartholoni  
Parc de la Perle du Lac, accès par le 128, rue de Lausanne

Dimanche 4 février 2007, à 11h (durée 1h)

La visite guidée sera précédée d'un café-croissants au  
Restaurant La Perle du Lac dès 10h



Seule institution de ce genre en Suisse, le **Musée d'histoire des sciences** est un excellent reflet du passé scientifique de Genève, particulièrement brillant au XVIII<sup>e</sup> siècle. Entouré par les arbres du parc de la Perle du Lac, le musée est installé dans la villa Bartholoni, une belle demeure néoclassique de Genève, construite en 1828. Ses salons sont décorés de peintures murales qui comptent, dans le style pompéien, parmi les plus accomplies du pays.

Les collections du musée, constituées de nombreux instruments scientifiques anciens (microscopes, baromètres, cadrans solaires, astrolabes, etc.), de livres et de documents, proviennent des familles des savants genevois, comme la collection de Saussure, ainsi que des institutions publiques où ils ont travaillé, comme l'ancien cabinet de M.-A. Pictet.

**La visite guidée est menée par Mme Anne Fauche, physicienne, médiatrice scientifique et culturelle du Musée. Elle abordera à travers les objets l'histoire des sciences européennes et genevoises.**

Prix : CHF. 15. —par membre

**Inscription : payable sur le CCP de l'association CCP 12-3281-7 d'ici au 20 janvier 2007. Le paiement confirme votre inscription, aucune autre inscription n'est nécessaire.**

Rendez-vous à la Perle du Lac, salon du 1<sup>er</sup> étage, dès 10 heures pour un sympathique café.

# *Les Lunches de l'Agfdu*

*Nous reprendrons les rencontres à Uni-Mail, entre doctorantes et membres de notre association, dès février 07. Ces rencontres permettent des échanges de qualité avec des jeunes doctorantes. Celles-ci sont toujours plus nombreuses à participer et apprécient cette formule. N'hésitez pas à venir !*

### Lunch de février 2007

**Mardi 6 février à 12h**, salle 2150, Nadine FINK, doctorante en Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation nous présente sa thèse :

#### **Apprendre l'histoire par la mémoire ?**

**Les témoins dans la classe d'histoire : l'exemple de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse**

Ce travail de thèse pose la question de l'intégration du témoignage oral à la fois au discours historien et au discours scolaire. Dans un premier temps il s'agit de saisir les enjeux de mémoire à l'œuvre dans la construction d'un discours sur un passé récent, dont les témoins sont encore présents. Dans un second temps, l'objectif est d'appréhender les intentions, les pratiques et les apports de l'utilisation des témoignages oraux dans l'enseignement de l'histoire.



### **Calendrier des Lunches du premier semestre 2007 :**

Mardi 6 février à 12h, Uni-Mail, salle 2150  
Mardi 6 mars à 12h, Uni-Mail, salle 2150  
Mardi 3 avril à 12h, Uni-Mail, salle S 030  
Mardi 8 mai à 12h, Uni-Mail, salle S 030  
Mardi 5 juin à 12h Uni-Mail, salle 2150

Chacune apporte son pique-nique. L'association offre les boissons. Veuillez vous inscrire par e-mail ([agfdu.ge@gmail.com](mailto:agfdu.ge@gmail.com)) ou par téléphone à Arielle Wagenknecht, n° 022 757 54 08, jusqu'au vendredi précédant le lunch.

# *Assemblée Générale 2007*

## Musée International de la Croix-Rouge

Lundi 26 février à 18h 15

Suivie d'une

**Conférence exclusive de M. Roger Mayou**

Directeur du Musée et Président du Conseil de l'Université



Lieu de mémoire et de conservation du patrimoine, le Musée International de la Croix-Rouge réunit des collections uniques, retraçant l'histoire du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Nous aurons le très grand privilège d'entendre M. Roger MAYOU, son directeur, qui est aussi président du Conseil de l'Université, nous parler des droits humains, après notre assemblée générale

### Déroulement

18h 15 Conférence de Monsieur **Roger Mayou**, Directeur du Musée

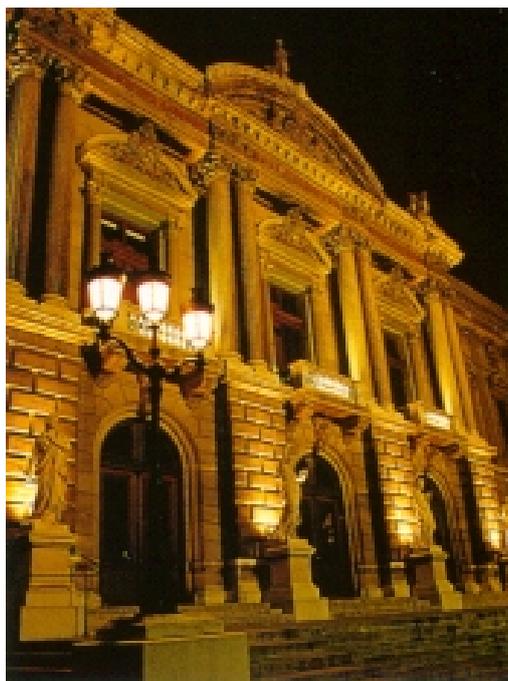
19h 15 Assemblée Générale de l'AGFDU dans l'auditorium du Musée

Des informations détaillées vous parviendront avec la convocation à l'Assemblée Générale.

Réservez d'ores et déjà la date !

## *Visite des coulisses du Grand-Théâtre*

Vendredi 20 avril à 14 heures



Vous êtes sûrement déjà allée voir un spectacle au Grand-Théâtre et connaissez sa salle d'opéra et ses magnifiques foyers.

Mais saviez-vous que le Grand-Théâtre a 304 collaborateurs permanents, pour une centaine de levers de rideau par saison ? Que c'est un bâtiment d'une superficie de 3'470 m<sup>2</sup>, avec un cadre de scène de 17 m de largeur et de 9 m de hauteur, qu'il y a 6 ponts de scène, pour une hauteur du cintre de 30 m au dessus du plateau.

Intéressée ? Vous désirez en savoir plus sur les coulisses, la machinerie et les ateliers de confection des décors et costumes ? Nous vous proposons une visite guidée inhabituelle et passionnante. Celle des coulisses de l'institution-phare de Genève, la plus grande structure de production et d'accueil de Suisse-Romande

---

### **BULLETIN D'INSCRIPTION** POUR LA VISITE des COULISSES du Grand-Théâtre

Vendredi 20 avril 2007 à 14 h.

Rendez-vous dans le hall d'entrée

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél. ou e-mail. .... Nombre de personnes .....

Je m'inscris pour la visite des coulisses du Grand Théâtre  oui  non

**Prix** : CHF. 10. —par participante

**Inscription** : payable sur le CCP de l'association CCP 12- 3281 - 7 d'ici au 10 avril 2007

**Bulletin à renvoyer à l'AGFDU, Case postale 3063, 1211 Genève 3 – Rive, ou [agfdu.ge@gmail.com](mailto:agfdu.ge@gmail.com)**

**avant le 10 avril 2007, dernier délai**

# Visite du CERN



**Vendredi 15 juin 2007, à 13h 45**  
(maximum 25 personnes)

**Visiter le CERN est une expérience unique.** Vous pourrez découvrir l'excitation de la recherche fondamentale et pénétrer au coeur du plus grand laboratoire de physique des particules du monde. Plus de **20.000 visiteurs** viennent chaque année de toute l'Europe.

Le rendez-vous est fixé devant la réception du CERN à 13h 45 (le parking est gratuit). La visite commence par une **introduction** sur le CERN présentée par un des guides, suivie de la projection d'un film sur les activités du CERN. Dès 15 heures une navette nous conduira sur un site expérimental et/ou d'un accélérateur en surface. Elle nous ramènera à la réception vers 17 h.

Nous continuerons la soirée par un tour en voiture dans le vignoble et nous nous arrêterons chez un vigneron genevois du Mandement pour une dégustation, puis nous irons manger ensemble au nouveau et déjà réputé Café du Levant, à Aire-la-Ville.

---

## BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA VISITE DU CERN, Vendredi 15 Juin 2007

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél. ou e-mail. .... Nombre de personnes .....

- |   |                              |                              |
|---|------------------------------|------------------------------|
| Je m'inscris pour la visite du CERN     | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Je m'inscris pour la visite du vignoble | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| J'ai besoin d'1 pl. en voiture          | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| J'offre ... places dans ma voiture      | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Je m'inscris pour le repas (vers 19h30) | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

**Bulletin à renvoyer à l'AGFDU, Case postale 3063, 1211 Genève 3 – Rive, ou**  
**[agfdu.ge@gmail.com](mailto:agfdu.ge@gmail.com)**  
**avant le 1er juin 2007, dernier délai**



# AGFDU – Vie de l'Association

---

## Nouvelles de nos membres

Au cours de l'année 2006, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux jeunes membres :

Diah ASITADANI  
Paule KENGNI

et trois nouvelles membres :

Hadiza KIEPIN TOYE  
Cornelia PECHOTA-VUILLEUMIER  
Socorro VENTURA-ELIA

Nous avons eu le chagrin de perdre plusieurs de nos membres :

Rachel DOBRYCK  
Denise WAGNER  
Marguerite WIESER

A notre grand regret, quelques membres nous ont donné leur démission :

Marguerite BUCHEL-SCHALLGRUBER  
Sophie BUSSMANN-KEMDJO  
Anne DEMIERRE-SORBA  
Gisela SCHNEIDER



Le 8 décembre, lors de notre traditionnelle soirée de l'Escalade, nous avons tiré au sort les numéros gagnants de notre loterie pour le Prix de l'Excellence que l'AGFDU décernera en 2007. La plupart des gagnantes étaient sur place et ont pu remporter leur lot ce soir-là. Toutefois, il reste certains lots non réclamés, aussi examinez bien la liste suivante et prenez contact avec Arielle Wagenknecht (tél. 022 757 54 08), si vous avez gagné.

1<sup>er</sup> prix n° 1078,

puis gagnent dans l'ordre les n° 54, 938, 931, 139, 809, 782, 746, 837, 90, 753,  
1296, 199, 1195, 865, 1072, 759, 1298, 1153, 1141, 51, 110, 1136, 1262, 894,  
448, 133, 514, 1191, 518.

## APPEL

Malgré le travail intensif de recherche de fonds qu'a entrepris le comité depuis l'été dernier, nous n'avons pas encore pu réunir la totalité des 5'000.- fr. Tous vos dons, même modestes, seraient les bienvenus. Vous pouvez verser votre contribution sur le CCP de l'AGFDU n°12-3281-7, en mentionnant « don Prix d'Excellence ». Un tout grand merci à toutes !

## Les Lunches de l'AGFDU

*Mardi 10 octobre 2006 nous avons accueilli Carole Chichignoud, doctorante en géographie, qui nous a présenté sa recherche dont le thème est :*

### « Territoires sanitaires : systèmes de représentations et de pratiques dans la région de Genève »

*Carole a été candidate au « Prix d'Excellence », nous avons trouvé son projet de thèse très intéressant et avons été ravies de l'accueillir à notre Lunch.*

Carole nous présente tout d'abord ses quatre hypothèses :

- Chaque acteur ou groupe d'acteurs possède ses propres systèmes de représentations et de pratiques.
- Dont les articulations sont complexes. On peut de là identifier des « territoires sanitaires ».
- Le concept de territoire sanitaire constitue un outil pour comprendre, éclairer, représenter ses articulations.
- Entre tous territoires sanitaires, il existe des « ponts » : ils constituent un axe de réflexion privilégié pour promouvoir des actions de santé ciblées

Puis elle remet en cause le **postulat objectiviste** en nous donnant des exemples, dont le plus frappant est celui de la cigarette. Comment pouvons-nous expliquer que, (alors que sur un paquet de cigarettes il est clairement indiqué « la cigarette tue ») les fumeurs ne renoncent pas tous à fumer ? Nous ne sommes ainsi pas objectifs devant notre santé et les risques que nous encourrons. Malheureusement de nombreuses politiques de santé reposent sur le postulat objectiviste.

Nos rationalités sont ainsi dites « **contextuelles** ». Nous avons une perception du risque ou de la maladie, une évaluation puis un comportement (recours ou non aux soins). Face à une question de santé des paramètres non objectifs interviennent : ce sont nos représentations cognitives. Comme par exemple : le contexte social, culturel, économique, notre histoire personnelle, la nature et la gravité de

la pathologie, notre connaissance, notre sensibilisation à ce risque ou cette maladie. Le contexte personnel et social est très important. Chacun de nous a des représentations, un savoir et des croyances.

Carole s'appuie sur les théories constructivistes. L'individu construit son propre savoir puis de là (entre autre) élabore ses comportements. Cette approche, centrée sur l'individu, implique un recours privilégié aux méthodes dites « qualitatives » qu'elle utilise.

Comme exemple, elle nous présente le processus dans la recherche d'aide, d'un homme dans la quarantaine, vivant à la campagne, avec une éducation dans laquelle a été valorisée la non plainte, le fait de « souffrir en silence ». Cet homme passe par diverses étapes comme :

1. l'expérience des symptômes
2. l'auto traitement
3. la communication auprès de son cercle d'amis
4. l'évaluation des symptômes par son cercle d'amis
5. l'assignation de ses amis dans son rôle de « malade »
6. son évaluation de la pertinence et de l'efficacité des diverses sources de traitement vers lesquelles il se dirige (secteur officiel auprès d'un médecin, secteur alternatif auprès de guérisseurs
7. la sélection du traitement qui lui semble « le bon »
8. l'évaluation des effets du traitement

## AGFDU - Souvenirs

---

*Mardi 7 novembre 2006 nous avons accueilli Joëlle Sambuc Bloise. Joëlle vient de déposer son doctorat en droit qu'elle défendra début décembre. Elle a commencé un stage d'avocate. Nous lui souhaitons plein succès dans ce stage et sa future carrière. Sa thèse porte sur :*

### **La situation juridique des Tziganes en Suisse** **Analyse du droit suisse au regard du droit international des droits de l'homme et des minorités**

Les Tziganes suisses forment la seule minorité ethnoculturelle de notre pays. De ce fait, la situation juridique de cette communauté nécessite d'être clarifiée, du point de vue de ses droits et de la portée des obligations des autorités à son égard. Les Tziganes de nationalité suisse forment une communauté forte d'environ 30'000 membres, dont 10% sont effectivement nomades. Qu'ils pratiquent le voyage ou non, les Tziganes suisses forment une minorité nationale.

L'exercice du mode de vie nomade des tziganes est difficile en raison des conflits liés au stationnement des caravanes. Il est toutefois protégé par le droit des minorités et par plusieurs droits individuels. Des conflits surgissent entre les Tziganes nomades et les autorités lorsque les premiers souhaitent arrêter leurs caravanes, durablement ou temporairement. En raison du nombre insuffisant de lieux, les tziganes nomades se trouvent

contraints à des arrêts illégaux. La défiance mutuelle et les heurts qui s'ensuivent contribuent à alimenter préjugés, stéréotypes et incompréhension.

La clé du problème réside dans une augmentation du nombre de places de stationnement. Le cadre juridique qui protège l'unique minorité ethnoculturelle suisse est condamné à rester lettre morte sans une évolution de la pratique dans le domaine de la protection des minorités. La mise sur pied d'une véritable politique coordonnée au niveau national en matière de stationnement des caravanes exige une responsabilisation de tous les acteurs en cause. Il sied de sensibiliser l'ensemble des autorités aux effets discriminatoires d'un processus juridique encore conçu par et pour des sédentaires et qui ne s'ouvre encore qu'imparfaitement aux spécificités des Tziganes.

*Joëlle nous a présenté sa thèse de manière vulgarisée (nous ne sommes pas un auditoire de juristes). Un fil conducteur clair, des propos très étayés et une passion pour son sujet nous ont ouvert la compréhension à cette problématique.*

### « Diversité culturelle et intégration : l'intégration est-elle un frein à la diversité culturelle ? »

*La diversité est l'une des richesses de notre association (l'AGFDU a des membres d'une quinzaine de nationalités). Le thème complexe de l'intégration se pose de manière aigüe dans nos sociétés. En Europe la tendance est au durcissement des lois sur l'immigration. Pourtant, la rencontre avec l'autre, avec des êtres différents, constitue une expérience fondamentale et universelle de notre espèce. Cette diversité est-elle devenue un obstacle à l'intégration des populations migrantes dans les pays dits du Nord ?*

*Tel était le thème choisi par le Comité pour lancer le débat ce 17 octobre dernier à UniBastions. Le Service de la Formation permanente de l'Université nous a aidés pour l'organisation et nous lui en sommes très reconnaissants.*

En introduction, notre présidente, Carine Cuérel a relevé que les mots «diversité», «culture», «intégration» sont riches des significations que nous voulons bien leur donner. Que signifie le terme «intégration»? Est-ce seulement le respect des obligations? Doit-elle gommer les appartenances multiples ou au contraire accepter qu'elles soient un enrichissement?

Pour poser un cadre clair et nous amener à en débattre notre association a fait appel à quatre intervenants de référence qui se sont exprimés tour à tour et dont nous publions les points forts de leurs interventions

- **Mme Boel Sambuc**, juriste à la commission fédérale contre le racisme qui a évoqué les aspects législatifs du multiculturalisme.

- **Mme Erica Deuber-Ziegler**, qui en tant qu'historienne de la culture nous a parlé de la diversité.
- **M. Alfred Fernandez**, directeur de l'Université d'été des droits de l'homme qui nous a parlé des droits de l'homme, des droits culturels.
- **M. Thomas Facchinetti**, délégué cantonal aux étrangers à Neuchâtel. Son canton est réputé pour sa politique exemplaire en matière d'intégration en Suisse.

Le débat a été brillamment animé par Mme Marie-Thérèse Engelberts, déléguée au CICR, dont l'expérience en matière de politique de la santé et de formatrice ont été précieuses pour animer le débat. A tous les cinq, notre association dit chaleureusement merci pour leur contribution.

## Le Droit, rien que le Droit, mais TOUT le Droit

par Boel SAMBUC, vice-présidente de la Commission Fédérale contre le Racisme

« **Le Droit est-il un monolithe, un monument, un temple ?** Il a besoin de serviteurs (de juristes) pour le dire, l'expliquer, le faire appliquer ». C'est la tâche que Mme SAMBUC s'est donnée d'exposer.

Le respect de l'Etat de Droit et des Libertés Fondamentales est inscrit dans notre Constitution. Dans notre pays, les lois, les droits et les obligations qui en découlent sont destinés à tous, nationaux, étrangers, présents sur le territoire suisse. S'intégrer ne signifie pas seulement respecter des obligations. L'étranger ou le minoritaire, a aussi des droits à faire valoir. Cela peut être perçu par certains comme une provocation.

« Je réfute une notion de culture monolithique essentialiste qui fige les personnes dans leur appartenance ethnique ou religieuse. Je préfère l'idée d'une liberté de choix culturel, que nous soyons ou non issus de l'immigration » dit-elle. Y a-t-il place dans nos lois pour une appréciation de la diversité culturelle, pour une certaine marge de manœuvre, tenant compte des sensibilités ethniques ou nationales, ou les lois doivent-elles être le reflet de la seule culture majoritaire ?

Il y a des limites non négociables, par exemple l'excision ou le mariage forcé. Il faut cependant ne pas céder aux dérives ethnocentristes et dévaloriser le groupe minoritaire dont on désapprouve les manifestations culturelles.

### La complexité de la situation

Les tensions entre traditions importées et législation nationale créent des conflits de loyauté. La position des femmes est particulièrement difficile, comme quand on évoque les mariages forcés ou arrangés.

Les représentants de la société majoritaire, les juges, les assistants sociaux, les enseignants, doivent faire preuve de respect et de tact. Le respect de la pluralité est fondamental. Cependant qui dit différence, dit aussi

très vite comparaison et pourquoi pas, hiérarchisation des différences, qu'elles soient culturelles ou autres.

La société majoritaire évolue au contact de la diversité et à son tour, la jurisprudence reflète plus ou moins rapidement ces changements, comme on peut le voir dans les affaires relatives au port du foulard, des signes religieux, la création de cimetières ou carrés confessionnels dans beaucoup de cantons.

Il y a deux modèles : le premier est le communautarisme, vision multi culturaliste prônant « *l'égalité des cultures* » et tendant à valoriser l'appartenance au groupe.

L'autre modèle est universaliste, voire « républicain ». Il est la source de conventions contre les discriminations, par exemple pour les droits des femmes et au départ, la déclaration universelle des droits de l'homme. Ce modèle renvoie toutes les différences culturelles ou religieuses au domaine privé, tout en acceptant la pluralité des pratiques religieuses.

Le premier modèle donne naissance à l'essentialisation du concept de culture et lui donne un poids excessif au détriment de la liberté de choix de l'individu, de se plier ou non aux traditions du groupe.

Dans le second modèle, on en vient à nier toute dimension d'appartenance de groupe de la personne ou toute spécificité culturelle en dehors de la culture de l'Etat-Nation. Une conséquence absurde est l'aveuglement des institutions face à l'évidence des discriminations raciales, ethniques et religieuses.

En Suisse, force est de constater que, par notre cadre juridique, il y a peu de place dans le droit suisse pour la diversité culturelle des non-nationaux, des migrants, c'est-à-dire des minorités non-territoriales.

Le fameux article 261 bis du Code Pénal suisse tient compte du droit du membre d'un groupe ethnique à ne pas être discriminé ou diffamé publiquement. Deux minorités non territoriales ont été reconnues sous l'effet d'une convention du Conseil de l'Europe : les juifs et les gens du voyage.

En conclusion : sont des droits et libertés fondamentales inaliénables de la personne :

- **l'égalité entre hommes et femmes,**
- **la protection de l'intégrité physique et psychique de chacun,**
- **le droit à ne pas être discriminé ou victime de racisme,**
- **mais aussi, par exemple, le plein exercice de la liberté religieuse pour tous.**



## La diversité culturelle et l'intégration

par Erica Deuber Ziegler, historienne de l'art

Trois mots, dans ce titre, résonnent de manière dissonante :

- **Diversité** : multiplicité, richesses, égalité des cultures, relativisme
- **Culture** : au singulier, la culture de l'esprit, celle de l'homme cultivé, au sens élitiste du terme, par opposition à l'homme inculte, c'est-à-dire conforme au modèle élaboré dans les sociétés stratifiées par une catégorie qui a introduit ses normes là où elle imposait son pouvoir.
- **Cultures** : au pluriel, les cultures du monde, au sens anthropologique du terme, un système faisant communiquer une expérience existentielle et un savoir constitué, la façon dont est vécu et traité un problème, mais aussi les civilisations, le patrimoine, les peuples, les sociétés, les « races », l'identité, l'appartenance, la culture populaire, la culture de masse, etc.
- **Intégration** : unicité, assimilation, culture dominante, soumission, ou encore droits et devoirs d'entrée dans une société, respect des règles, accueil, etc.

Ces mots sont pris dans un réseau de tensions, d'oppositions et de polysémie, qu'il faut clarifier si l'on ne veut pas tomber dans toutes sortes de piège.

Culture est aujourd'hui omniprésent, mais aussi complètement embarrassé dans ses hétérogénéités. On commencera par préci-

ser son usage à partir du moment où il prend un sens figuré (opposé à son sens strictement agricole – la culture du blé ou de la vigne) au XVIII<sup>e</sup> siècle.

En Europe, face aux questions de diversité culturelle que pose l'installation irréversible et la visibilité d'individus issus de l'immigration ou encore du colonialisme, deux attitudes se font voir qui procèdent d'idéologies et d'approches distinctes mais qui, somme toute, se rejoignent dans leur finalité.

- La première est la posture recroquevillée, qui est en fait un réflexe conservateur rejetant un apport démographique considéré d'abord et surtout comme une intrusion culturelle.
- La seconde attitude est l'attitude émancipatrice qui s'appuie sur un réflexe progressiste imposant l'intégration de l'homme issu de l'immigration mais au prix de la négation de sa différence culturelle.

Selon cette dernière interprétation, sous prétexte d'intégration et/ou d'universalisme et pour lutter à la fois contre la xénophobie ambiante et l'exacerbation culturaliste des différences, il s'agit d'effacer le plus possible les marqueurs de l'hétérodoxie culturelle. La différence culturelle étant considérée comme un signe d'inégalité, il s'agit de la rendre le plus possible non visible pour tendre vers une uniformisation considérée comme allant

## AGFDU – Dossier Multiculturalité

---

de pair avec l'égalité. Selon cette perspective, il y a un « progrès » dans la lutte contre le racisme puisque celui-ci ne prend plus prétexte de l'apparence physique (couleur de peau, traits du visage, texture des cheveux) mais de signes d'ordre vestimentaire ou d'apparat (port de la barbe, du foulard, du turban, d'habits orientaux ou africains) à connotation culturelle et/ou religieuse.

Ainsi la diversité culturelle célébrée comme une des richesses de l'humanité par l'UNESCO, observée et décrite de longue date par les ethnologues, va tendre à être considérée comme un obstacle à l'intégration des populations migrantes dans les pays du Nord. Cette attitude trouvera sa typologie en France dans le débat national sur le port du voile qui a précédé l'adoption d'une loi sur l'interdiction de port d'insignes religieux à l'école (décembre 2003).

En Suisse, le débat prend une autre tournure, et en même temps que la Commission fédérale contre le racisme dénonce une montée de l'islamophobie, une votation est lancée – et remportée – pour durcir la politique du droit d'asile en Suisse ainsi que les conditions de séjour des étrangers non européens. Les Suisses, dans leur majorité, s'alignent ainsi sur les thèses d'un parti populiste, l'Union démocratique du centre (UDC), qui affirme sans ambages une incompatibilité entre les valeurs de la démocratie, de la chrétienté et celles de l'islam (considérées comme intrinsèquement liées à la violence, au terrorisme, au voile, aux crimes d'honneur, à l'excision, etc.). C'est aujourd'hui l'exemple le plus frappant. L'association des musulmans à la violence politique internationale dans le monde de l'après 11 septembre n'est pas sans rappeler l'association des Juifs à la finance internationale durant la crise des années 1930.

À la source des problèmes interculturels, il y a une confusion entretenue autour de notions comme culture, identité et appartenance. Invoquant à la moindre occasion la différence culturelle, l'élevant au rang d'« ontologie forte », l'individu contemporain de ce début de siècle ne fait aucune différence entre culture et identité, ni entre identité et appartenance. C'est un homme inquiet (c'est-à-dire littéra-

lement loin de l'équilibre) et dépaycé dont il est question désormais.

L'identité, idole invoquée tous les jours pour conjurer l'incertitude, est en réalité la singularité des singularités, née à l'intersection d'une multitude d'appartenances (économique, politique, sociale, culturelle, communautaire, religieuse, de genre, professionnelle, artistique, sportive, etc.). L'intégration ne doit pas gommer les appartenances multiples mais au contraire, accepter qu'elles soient un enrichissement. L'intégration, elle, est un processus non univoque, il implique la majorité et la minorité, dans un dialogue qui comprend des droits et des devoirs. Il s'agit pour l'autre de conquérir une place, mais aussi de donner sa place à l'autre.

A Genève, dès le XIV<sup>ème</sup> siècle, 50% de la population est étrangère. Actuellement, on peut ajouter aux étrangers, aux migrants, aux réfugiés, les personnes des institutions internationales, les employés des multinationales et même les touristes ; il n'y a pas « assimilation », mais interaction et transformation. Sur place, on note un changement dans la sphère culturelle. Deux petits exemples : on ne mange plus comme avant, on n'écoute plus les mêmes musiques.

En conclusion, les cités (urbs) entraînent un métissage de couleurs, de cultures, de richesses. S'y ajoutent des mutations anthropologiques, comme actuellement l'information qui est un outil supplémentaire. Ainsi, on passe du noir/blanc à la photo couleur.

## Droits culturels, nécessité de la diversité dans la société démocratique

par Alfred Fernandez, directeur de l'Université d'été des Droits de l'Homme

Les Etats modernes démocratiques doivent essayer de définir des principes politiques visant à assurer la reconnaissance et l'expression de différentes formes de diversité culturelle qui coexistent sur leur territoire, pour éviter les fractures, sources de conflits et pour pouvoir vivre en harmonie.<sup>1</sup>

### Le problème théorique

Dans un libéralisme des droits, il existe une politique de respect égale, qui est « inhospitalière à la différence », puisqu'elle entend une application uniforme des règles définissant ces droits sans exception ; elle est très méfiante face aux desseins de collectifs particuliers. Cette politique est « inhospitalière à la différence » parce qu'elle n'accepte pas l'aspiration des membres de sociétés distinctes **qui est leur survivance**.<sup>2</sup>

Les questions qui viennent à l'esprit sont les suivantes :

- Ont-ils oui ou non *droit* à la différence ?
- Devons-nous l'accepter par le simple *fait* qu'elle existe ?
- Pouvons-nous accepter qu'une attention *différente* soit portée à certains groupes ?
- Devons-nous accepter les demandes *collectives* ?
  
- Quelles seront les réactions à ces questions
- Faudra-t-il réécrire certaines normes de la Constitution ?
- Et si nous leur refusons ce qu'ils demandent, quelles seront les conséquences ?
- Ce refus est-il bon ou utile pour la société
- Quel prix sommes-nous prêts à payer ?

---

<sup>1</sup> Déclaration du Conseil de l'Europe sur la diversité culturelle, 2000

<sup>2</sup> Ch. Taylor (1994) Multiculturalisme, Différence et Démocratie, Flammarion, Paris, page 83

### Le droit à la différence

Tous les individus et tous les groupes ont le droit d'être différents, de se concevoir et d'être perçus comme tels.<sup>3</sup>

La Convention internationale sur les travailleurs migrants prévoit que les Etats parties assurent le respect de l'identité culturelle des travailleurs migrants et des membres de leur famille et ne les empêchent pas de maintenir leurs liens culturels avec leur Etat d'origine.<sup>4</sup>

### Sur le plan philosophique

On définit trois besoins fondamentaux :<sup>5</sup>

- Celui de trouver un *appui* dans un groupe, de préférence dans sa famille.
- Celui d'être *soumis à une personne d'autorité* qui l'oriente dans la gestion de la réalité externe.
- Celui d'être *protagoniste*, de pouvoir développer sa personnalité de manière indépendante et autonome.

**Sur le plan politique**, les réponses pourraient s'articuler ainsi :

La Société est une communauté de communautés composées de diverses cultures, mais avec un cadre de référence commun. Cette Société est appelée à évoluer. La diversité doit exister dans l'unité.

---

<sup>3</sup> UNESCO, Déclaration sur la race et les préjugés raciaux, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO le 27 novembre 1978, article 1. par. 2.

<sup>4</sup> Convention internationale sur les travailleurs migrants (2003) Art. 31

<sup>5</sup> Rof. Carballo (1997)

Si l'on parle de communautés, on sous-entend une multiplicité d'appartenances :

- **Appartenances territoriales**
- **Appartenances personnelles, etc**

Une communauté rassemble de nombreuses appartenances : régionales, religieuses, idéologiques, politiques, linguistiques, associatives, associatives transnationales (ONG).

Le rapport 2004 du programme des Nations Unies pour le développement, souligne que le

développement des libertés, culturelles notamment, est une augmentation de la capacité de choisir

En conclusion, pour construire une **bonne société**, une société inclusive doit établir un projet s'appuyant sur trois piliers :

- **L'universalité (cadre de référence)**
- **L'identité (dans la communauté)**
- **La tolérance par la compréhension de l'autre.**



## **Coexistence des populations et politique d'intégration dans le canton de Neuchâtel**

par Thomas Facchinetti, délégué aux étrangers à l'Etat de Neuchâtel

Les étrangers disposent de droits politiques dans le canton de Neuchâtel depuis 1848. Le Grand Conseil Neuchâtelois a voté, le 26 août 1996, la première loi sur l'intégration des étrangers en Suisse. Le 24 septembre 2000, les citoyens neuchâtelois ont accepté à une confortable majorité de 77% contre 23% une nouvelle constitution cantonale. Celle-ci a introduit parmi d'autres innovations intéressantes pour toute la population, le droit de vote des étrangers au niveau cantonal. L'existence de possibilités étendues de participation politique est, selon l'expérience neuchâteloise, un facteur fondamental en vue de favoriser l'intégration des populations étrangères.

### **Un avenir commun ou séparé?**

Réussir à vivre ensemble en bonne intelligence, au sein d'un espace commun de vie et sur un même territoire, est une préoccupation majeure et un défi permanent des sociétés humaines.

Riche en diversité culturelle interne, la Suisse dispose d'une longue expérience démocratique pour assurer la coexistence de sa population sur une base pluraliste. Le modèle helvétique ne fonctionne-t-il que pour les populations suisses ou inclut-il aussi les populations étrangères?

Les vertus de la Constitution suisse et de ses droits fondamentaux ne semblent pas toujours aller de soi lorsqu'il s'agit de les appliquer aux personnes qui ne disposent pas du passeport rouge à croix blanche. Si l'intégration de ces populations se déroule avec le temps plutôt bien, des inégalités et des écarts de droit subsistent en se reportant généralement sur une partie des nouveaux immigrants. Les étrangers d'aujourd'hui, ne sont plus ceux de hier, ni ceux de demain!

Aujourd'hui, un des défis majeurs est de rééquilibrer la politique suisse dans le domaine des migrations pour que les objectifs de contrôle des étrangers ne supplantent plus, comme c'est le cas aujourd'hui, ceux de l'intégration au sens du "vivre ensemble". Un enjeu fondamental qui en découle concerne les possibilités de participation des étrangers vivant en Suisse à la vie démocratique et politique du pays : les Suisses et les Suissesses continueront-ils à détenir exclusivement le monopole des droits et devoirs civiques? Populations suisses et étrangères arriveront-elles à nouer des relations équilibrées et à définir ensemble, plutôt que séparément, un horizon commun de vie?

### **Le destin des uns et des autres n'est-il pas indissolublement lié ?**

### LA PAYSANNERIE DU SUD DU MALI : des producteurs à l'agonie

*Mardi 4 avril 2006, nous avons accueilli à notre Lunch Paule Kemgni, doctorante en sociologie de la santé à l'IUED (Institut Universitaire d'Etudes du Développement). Sa thèse est intitulée : « L'infection VIH/SIDA au carrefour de l'Afrique de l'ouest : analyse des déterminants sociaux et économiques de la progression de l'épidémie dans le cercle de Sikasso »*

*Dotée d'un diplôme de médecine et d'un DEA d'études en développement et en Santé Publique. Paule est une personne de terrain, elle a travaillé pour « Médecins sans Frontières ». Inscrite en 2<sup>ème</sup> année de doctorat, elle s'est adressée à nous pour une demande de fonds pour mener à bien ses recherches sur le terrain. Notre Association a accepté de financer son voyage au Mali Sa thèse n'étant pas assez avancée pour en faire une publication, elle nous livre ici un texte sur la paysannerie au Mali, que nous publions avec plaisir.*

#### Présentation générale du Mali

Le Mali est un pays enclavé<sup>6</sup> de l'Afrique de l'Ouest qui a une superficie de 1.241.248 km<sup>2</sup> et compte 12,7 millions d'habitants. Ce pays occupe le 174<sup>ème</sup> rang mondial selon le classement de l'IDH<sup>7</sup> (Indicateur du Développement Humain) du rapport du Programme des Nations Unis pour le Développement de 2005 avec un PIB (Produit Intérieur Brut) par habitant de 954 USD en parité de pouvoir d'achat, un taux brut de scolarisation combiné du primaire au supérieur de 32% et une espérance de vie à la naissance de 47,9 ans. La grande majorité de la population est essentiellement rurale (73%) et jeune avec 46% de la population qui a moins de 15 ans<sup>8</sup>.

Le Mali est administrativement divisé en huit régions<sup>9</sup> et un district, celui de Bamako. Nous allons à présent nous intéresser plus spécifiquement à la région de Sikasso située au sud du Mali qui offre la possibilité, bien plus que les autres régions, de mettre en évidence la

précarité économique chez des populations paysannes particulièrement productives.

#### Sikasso : le poumon économique du Mali

La région de Sikasso jouit d'une solide réputation, celle d'être le grenier agricole et le poumon économique du pays grâce à cinq activités principalement : l'agriculture, les usines de transformation du coton, l'élevage, les carrières d'extraction d'or et le commerce.

La région de Sikasso bénéficie d'une pluviométrie exceptionnelle comprise entre 1300 et 1500 millimètres et d'une saison de pluies qui dure cinq mois<sup>10</sup>, ce qui la rend propice à la culture du coton. Les autres produits vivriers profitent des arrières effets de la culture du coton avec notamment l'accès aux prêts et aux intrants dont peuvent bénéficier les producteurs auprès de la Compagnie Malienne du développement des Textiles (CMDT)<sup>11</sup>.

---

<sup>6</sup> Le Mali partage une frontière commune avec l'Algérie au nord, le Niger à l'est, le Burkina Faso au sud-est, la Côte d'Ivoire et la Guinée au sud et le Sénégal à l'ouest.

<sup>7</sup> L'IDH est un indicateur composite du niveau de vie conçu par l'économiste indien Amartya Sen. Ce dernier à une approche multidimensionnelle du développement dans le calcul de l'indice en prenant en compte la longévité, la scolarisation et le niveau de revenus.

<sup>8</sup> PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2005*, Economica, Paris, 2005, p 234.

<sup>9</sup> Tombouctou, Kidal, Gao, Mopti, Ségou, Koulikoro, Kayes et Sikasso.

---

<sup>10</sup> OCDE/Club du Sahel, Tableau de bord de l'économie locale. Programme du développement Municipal, SAH / D(99)504, 1999.

<sup>11</sup> La CMDT est un organisme créé en 1974 qui est chargé de gérer la filière coton depuis l'approvisionnement des producteurs en crédits en semences et en intrants jusqu'à la vente sur le marché international après collecte et transformation locale du coton graine.

## AGFDU - Dossier Mali

---

Ces cultures sont les céréales et les tubercules qui sont cultivées en association. Cette dernière décennie, de nombreuses campagnes font la promotion de la diversification et valorisent la culture des produits maraîchers, de la pomme de terre, du riz de bas fond et des fruits et l'organisation des filières pour ces cultures afin d'assurer leur commercialisation et de permettre ainsi d'avoir des alternatives viables au coton. L'ensemble de ces cultures vivrières participe à assurer l'autosuffisance alimentaire du pays. Bien que ne représentant que 20% de la production du secteur primaire agricole, le coton est la principale source de revenu de la région et du pays et est quasiment entièrement vendue sur le marché international<sup>12</sup>.

La culture du coton a permis l'implantation dans la région de trois grandes usines de transformation qui emploient environ 2300 personnes de manière permanente et quelques 2800 travailleurs saisonniers. Ces derniers proviennent essentiellement des zones rurales agricoles de la région de Sikasso. L'activité de ces usines va contribuer pour 30% à la valeur ajoutée urbaine, mais représenter uniquement 3% des revenus générés localement, le reste des bénéfices étant rapatrié au gouvernement central à Bamako. Bien que le coton soit produit et transformé localement, ce n'est pas la paysannerie de la région (qui par ailleurs nourrit le reste du pays) qui en est la principale bénéficiaire<sup>13</sup>.

L'élevage est quasiment toujours associée à l'agriculture pour la culture attelée et constitue aussi la forme d'épargne la plus répandue chez les populations du monde agricole. Cette activité représente 25% de la production du secteur primaire agricole<sup>14</sup>. Le commerce représente la principale activité génératrice de revenus des populations de la zone loin devant les services, le transport et les administrations avec environ 1900 fonctionnaires plus une centaine de salariés d'organisations non gouvernementales et

d'organismes de coopération<sup>15</sup>. Ces activités commerciales appartiennent essentiellement au secteur « informel » c'est-à-dire effectués par les ménages ou des petites et moyennes entreprises non inscrites dans les registres légaux et qui par conséquent ne paient pas d'impôts. Les principales marchandises mises en jeu sont les produits de l'agriculture et de l'élevage puis divers objets de consommation courante.

De par sa situation géographique, la région de Sikasso est située sur la bande aurifère du Mali. Seulement, les carrières d'or fonctionnent comme des enclaves économiques, les relations avec les partenaires locaux étant relativement faibles. Les intrants sont quasiment tous importés et les taxes professionnelles locales inexistantes. L'Etat malien collecte la quasi-totalité des bénéfices de ces exploitations si on exclue les salaires versés aux employés locaux occupant des fonctions d'ouvriers mal rémunérés. La quasi majorité de ces ouvriers saisonniers sont des paysans qui partent de la campagne entre deux saisons de culture gagner de quoi payer les impôts fonciers, les intrants pour la prochaine saison de culture et les dettes de la concession familiale entre autres dépenses essentiellement collectives.

L'implication de la paysannerie du sud du Mali est donc importante dans toutes les activités de production de la région, qu'elles participent à l'autosuffisance du pays ou à l'équilibre de la balance de paiement du gouvernement. Cependant, la région de Sikasso a été désignée comme une des plus défavorisées du pays d'après les résultats d'une enquête commanditée par la Banque Mondiale et publiée en 2003 qui évaluait la pauvreté monétaire, le niveau de consommation et de dépenses et la situation sanitaire des populations à l'échelle du Mali. Les populations paysannes rurales de la région de Sikasso étaient les plus défavorisées selon ces critères suscités<sup>16</sup>. Comment expliquer un tel paradoxe ?

---

<sup>12</sup> Nubukpo K.K., Keita M.S., *L'impact sur l'économie Malienne du nouveau mécanisme de fixation du prix du coton graine*, Etude CIRAD/IER commanditée par Oxfam, 2005.

<sup>13</sup> OCDE/Club du Sahel, op.cit.

<sup>14</sup> Ibid.

---

<sup>15</sup> Ibid.

<sup>16</sup> DNSI Enquête malienne sur l'évolution de la pauvreté (EMEP), 2001. Résultats définitifs : Primature / Banque Mondiale, Bamako, Novembre 2003.

## Les producteurs, les principales victimes de la stagnation économique

La production du coton a augmenté régulièrement depuis les années soixante et de manière plus importante depuis 1994 après la dévaluation du franc CFA. Depuis la fin des années quatre vingt dix, on assiste à une baisse continue du cours du coton, l'offre<sup>17</sup> dépassant la demande sur le marché mondial (maximum de 109,15 centimes USD par livre en 1995 jusqu'à un minimum de 28,52 USD en 2001)<sup>18</sup>.

L'intensification de la culture du coton dans la région de Sikasso dans ce contexte économique global morose s'explique le fait que le coton est la seule culture qui permette d'avoir des sommes importantes d'argent une fois par année et sur lesquelles les unités familiales peuvent planifier longtemps à l'avance différentes dépenses sociales. Aujourd'hui encore, seule la culture du coton permet l'accès aux crédits et aux intrants et de bénéficier des conseils techniques de la CMDT pour la culture du coton, mais aussi des céréales qui assurent en grande partie l'autosubsistance des maliens. Par ailleurs, l'impossibilité de se recycler dans d'autres cultures de rente enferme les producteurs dans la culture du coton, car les autres filières de production sont peu rentables, mal organisées et concernent essentiellement des denrées périssables tel que les mangues, le beurre de karité et le sésame difficilement exportables sans transformation locale préalable.

Enfin, cet entêtement peut également s'expliquer par les retombées macro-économiques importantes qui sont malgré tout générées et qui profitent à de nombreux acteurs tels que les banques, les transporteurs, les commerçants, la CMDT et l'Etat. En effet, la filière du coton joue un rôle majeur sur la balance commerciale du pays (45% de

la valeur des exportations) et donc sur les finances publiques.

## En conclusion

Le poids de la filière coton dans l'économie malienne est donc important, mais elle profite de moins en moins aux agriculteurs. Leur grande dépendance vis-à-vis du coton les rend particulièrement vulnérables aux changements macro-économiques : le prix payé aux agriculteurs ne cesse de baisser et le prix des intrants d'augmenter. Après déduction du coût des intrants et des crédits et en évaluant le coût de la main d'œuvre<sup>19</sup>, les agriculteurs maliens produisent le coton à perte<sup>20</sup>.

Les paysans maliens sont donc obligés, plus que par le passé, à diversifier leurs sources de revenus avec en premier l'immigration des jeunes actifs vers les grandes villes et vers l'étranger afin d'assurer la survie des économies familiales. Par ailleurs, bien qu'implantées dans la région de Sikasso, les usines de la CMDT et celles d'exploitation d'or participent peu au développement local et aux revenus des ménages. En effet, seul 27% du Produit Local Brut générées par ces activités est distribué localement (en salaires principalement), le reste est transféré à Bamako<sup>21</sup>.

La paupérisation de la paysannerie malienne a encore de beaux jours devant elle. Sous la pression du Fond Monétaire International et de la Banque Mondiale, le gouvernement malien projette de mettre fin au système du prix minimum garanti et à réviser à la baisse le prix d'achat du coton graine aux producteurs dans une année. Sous la pression de différentes firmes multinationales, l'Etat malien a permis la culture expérimentale de surfaces de coton génétiquement modifié. A quand la paysannerie productive, dépendante et misérable ?

---

<sup>17</sup> L'augmentation de l'offre est favorisée par les subventions versées à leurs agriculteurs par des gouvernements européens (Espagne et Grèce) dans le cadre du Programme Agricole Commun, par les Etats Unis et la Chine.

<sup>18</sup> Djouara H., Bèllères J-F., Kébé D., Les exploitations agricoles familiales de la zone cotonnière du Mali face à la baisse des prix du coton, IER/CIRAD, 2005.

---

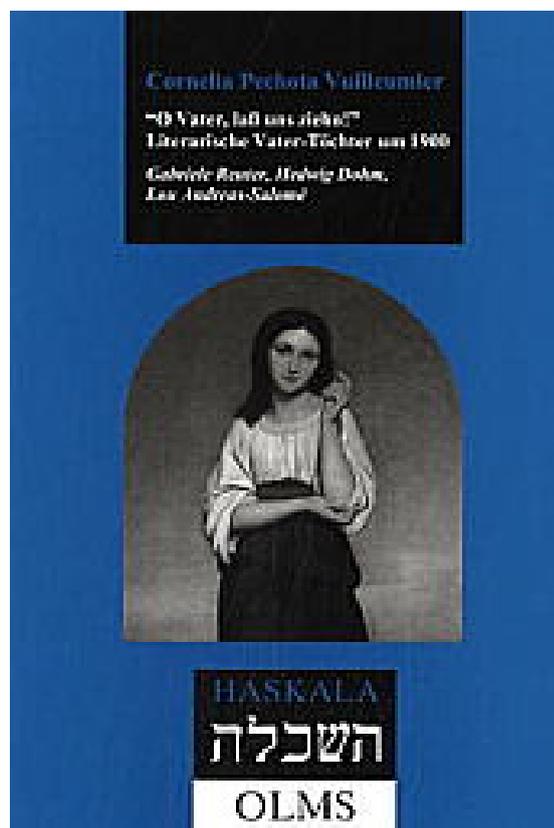
<sup>19</sup> La main d'oeuvre est essentiellement familiale et n'est pas rémunérée.

<sup>20</sup> Nubukpo K.K., Keita M.S., op.cit.

<sup>21</sup> OCDE/Club du Sahel, op.cit.

## « O Vater, lass uns ziehn ! » *Literarische Vater-Töchter um 1900* Gabriele Reuter, Hedwig Dohm, Lou Andreas-Salomé

Thèse de Cornelia Pechota Vuilleumier



Georg Olms Verlag Hildesheim/Zurich/New York  
2005. 412 pages, 24 illustrations en noir/blanc, 21  
en couleurs. Collection « Haskala », Wissen-  
schaftliche Abhandlungen, vol. 30, ISBN 3-487-  
12873-X, CHF 98.-- (disponible à la librairie *Liter-  
art*, 15, Bd. Georges-Favon, Genève)

La publication de cette thèse en lettres alle-  
mandes est le résultat d'une longue étude de  
la mentalité de *fin de siècle*. Cette époque  
assignait aux femmes et aux Juifs une place  
commune dans des constructions de 'margi-  
nalité' et de 'différence', qui orientaient leur  
créativité vers une remise en question cultu-  
relle. La citation de Goethe reprise par le titre  
fait penser à des femmes de 1900 qui portent

les traits de Mignon, personnage mystérieux  
des *Années d'apprentissage de Wilhelm  
Meister*. Mais contrairement à la situation  
chez Goethe, où la fille adoptive de Meister  
est vouée à la destruction, les pères imagi-  
naires deviennent maintenant les écrans sur  
lesquels les filles projettent leurs désirs  
d'épanouissement.

### Trois récits féminins revalorisés

Dans *Gunhild Kersten* de Gabriele Reuter,  
*Christa Ruland* de Hedwig Dohm et *Ruth* de  
Lou Andreas-Salomé, les filles littéraires  
cherchent à s'affirmer entre des concessions  
à la bienséance et des exigences non 'fémi-  
nines'. Entre le désir d'émancipation de ces  
femmes et le compromis que constitue  
l'assimilation des Juifs, les textes analysés  
établissent un lien qui n'avait pas encore été  
relevé. L'allusion à l'Exode des Juifs évoque  
ici une émancipation difficile, puisque les fil-  
les négocient leur départ avec des pères qui  
aimeraient les retenir.

Qu'à ce jour la constellation littéraire père-fille  
ait trouvé peu d'interprètes a stimulé l'auteure  
dans ses recherches. L'intérêt des récits *fin  
de siècle* par rapport à des textes contempo-  
rains réside pour elle dans le fait que pour les  
femmes de 1900, qui partageaient avec les  
Juifs le statut de *l'Autre*, une quête d'identité  
était particulièrement aventureuse. Modifier  
les structures familiales selon le principe du  
*Roman familial* freudien était de la part d'une  
femme un geste contestataire dont on ne  
mesure aujourd'hui plus l'ampleur : la sociali-  
sation des femmes impliquait alors forcément  
une abnégation, tandis que la recherche d'un  
développement personnel les mettait presqu'  
automatiquement au ban de la société.

Que, dans des récits *fin de siècle*, des héroïnes assoiffées de liberté soient amenées à réussir et non à échouer trouve son explication narrative dans une nouvelle relation père-fille qui dynamise le *Bildungsroman* féminin face à un déclin culturel de l'autorité paternelle.

### Une Mignon qui s'émancipe

Le personnage de Mignon, cet être énigmatique et androgyne dont les paroles nostalgiques sont mises en exergue par le titre du livre, ouvre dans la lecture d'oeuvres féminines un dialogue difficile mais fructueux avec des pères à la fois muses et maîtres, mais investis dans tous les cas d'une fonction libératrice. Partir vers le sud avec une figure de père n'est plus l'ultime but des héroïnes de 1900, mais le voeu de Mignon sous-tend symboliquement leur quête d'épanouissement dans une voie paternelle. Dans le cadre de la première *Frauenbewegung* allemande le paradigme goethéen subit pourtant une modification considérable, lorsque des femmes de plume s'en emparent. Car si leurs héroïnes – *femmes fragiles* plus que *femmes fatales* – ressemblent extérieurement à Mignon, quand elles cherchent à sortir de l'ombre d'un père doué mais inhibant, elles expriment maintenant un désir de développement personnel qui dans le *Bildungsroman* de Goethe ne peut être que masculin.

### A l'image du père

Que le père médecin dans le récit de Gabriele Reuter soit doué d'une belle voix n'implique pas l'extinction narrative de celle de sa fille, mais justifie une quête féminine à l'image du père. Car si le *Zeitgeist* est misogyne – pensons seulement aux élucubrations d'un Otto Weininger qui allie le cauchemar d'une féminisation de la culture à celui de sa « judaïsation » – , les discours de l'époque sont en même temps imprégnés d'une interrogation fiévreuse sur l'hérédité. Et celle-ci ne tarde pas à stimuler le désir des filles d'épanouir d'autres talents que ceux qui sont traditionnellement attribués à la féminité. La situation dans laquelle évoluent les person-

nages féminins au tournant du siècle est ainsi à l'opposé de celle des personnages masculins dont des critiques allemands ont si bien retracé le parcours. Tandis que les jeunes gens sous la plume d'un Thomas Mann, d'un Rilke ou d'un Musil cherchent à se débarrasser du carcan culturel que les pères leur ont légué, les filles, elles, se l'approprient en une sorte de *mimikry* avant de se lancer dans une bataille à laquelle leur éducation ne les a pas préparées. Dans le contexte historique le refus de renoncer à un épanouissement individuel constitue le premier défi à relever par celles qui aimeraient tant plaire à leurs géniteurs. Comment résolvent-elles ce dilemme ?

Dans *Gunhild Kersten* de Gabriele Reuter, *Christa Ruland* de Hedwig Dohm et *Ruth* de Lou Andreas-Salomé nous rencontrons des pères chanteurs, amateurs d'art ou pédagogues érudits, auxquels leurs filles ressemblent souvent plus que leurs fils. Ces pères – et non pas les mères, dont l'émulation est rejetée – recueillent les confidences de leurs filles lorsque celles-ci commencent à ébaucher les plans d'un avenir fascinant où elles seraient artistes, innovatrices sociales ou écrivaines-philosophes. Gunhild Kersten, Christa Ruland et Ruth Delorme, qui aspirent à un rôle au-delà des possibilités que la société leur offre, cherchent en leur père le miroir d'un moi idéal. Le modèle paternel représente pour elles non pas un obstacle à écarter, comme dans le conflit oedipien de leurs frères, mais une source de réconfort dans leur besoin d'individualisation et de différenciation. L'héritage paternel dont elles se sentent investies ne devient cependant productif qu'au moment où, selon la dialectique inhérente à ces récits, les filles arrivent à maturité, en se séparant intérieurement de leur père. Même si celui-ci a depuis longtemps été remplacé par d'autres personnages essentiels à un développement en 1900, l'émancipation des filles s'accomplit en littérature par la transformation de leur lien oedipien. C'est encore dans *Gunhild Kersten* de Reuter, où un père moribond s'oppose à toute carrière artistique de sa fille, que cette stratégie narrative est la plus explicite.

Lorsqu'au sommet de sa carrière la chanteuse s'adresse à son père en pensée, elle résume dans un monologue intérieur le travail psychologique par lequel elle s'est affranchie de celui qui, au début de sa vie, fut à la fois sa muse et son maître :

« *Se pourrait-il qu'une partie de lui ait survécu pour se rendre compte que je ne pouvais rester digne de lui qu'en me débarrassant de sa main morte et en apprenant à me tenir debout toute seule ? – Seule, face au géant qu'est la vie ... »*

L'idée d'une *émancipation* est ici ramenée à l'origine du mot même, car Gunhild sort littéralement du *mancipium* qui chez les Romains impliquait le droit de disposer des personnes ou des objets qu'on avait pris par la main.

L'association d'une figure de père à un processus d'émancipation féminine a aussi motivé le choix de *Christa Ruland* par Hedwig Dohm et de *Ruth* par Lou Andreas-Salomé. A quel point ce paradigme pouvait irriter des lectrices et des lecteurs de l'époque est aujourd'hui sous-estimé et fausse souvent le jugement qu'on porte sur la faculté novatrice des écrivaines de la *décadence*. Le décalage qui existe entre une littérature masculine née d'une rupture avec la tradition et une littérature de femmes fidèles à la langue héritée des pères est certes frappant. Que le fil conducteur des récits féminins puisse conduire à un détronement plus ou moins radical des représentants paternels marque pourtant un pas important vers une plus grande autonomie narrative à laquelle je rattache les innovations esthétiques des écrivaines d'aujourd'hui.

La période de transition entre deux mondes que symbolise l'année 1900 a marqué l'imagination des femmes autant que celle des hommes. Si chez ces derniers l'attitude *fin de siècle* s'exprime par des expériences narratives à rebours des conventions, l'écriture permet aux femmes de jouer avec un conditionnement social dont la *décadence* effrite la rigueur. Lu sous cet angle-là, même le récit *Ruth* de Lou Andreas-Salomé, qui est

pourtant le moins audacieux des trois textes allemands présentés dans cette thèse, dévoile des remises en question subtiles autour d'une figure de père qui est bien plus maître que muse, mais dont l'autorité n'arrive pas à éradiquer les élans imaginatifs de sa jeune élève. Quant au roman *Christa Ruland*, dont les aspects novateurs ont déjà été appréciés par différents critiques littéraires, son auteure juive-allemande soulève un problème qui a beaucoup influencé l'orientation de cette thèse. Il s'agit de la double énonciation de l'antiféminisme et de l'antisémitisme que Hedwig Dohm a visée en 1902, mais qui n'a pas été relevée par des critiques pourtant attentives aux références intertextuelles et métatextuelles de cette écrivaine combattive. Dans *Christa Ruland* un père imaginaire qui porte le fardeau complexe de l'histoire juive est particulièrement proche de sa fille, puisque au nom de l'assimilation il a dû nier le besoin d'authenticité qui motive chez elle la résistance aux idées reçues et un enthousiasme illimité pour les esprits anticonformistes du moment.

Car les pères de famille qui inspirent visiblement les pas des héroïnes en transition ne sont pas les seuls à avoir de l'emprise sur elles. Au-dessus d'eux s'élèvent les pères spirituels de l'époque auxquels les auteures rendent hommage par le côté philosophique de leurs protagonistes. Si celles-ci s'appuient le plus souvent sur Nietzsche, les idées de Stirner et de Tolstoï les aident aussi à formuler leur désir d'expansion personnelle ou de progrès social. Cependant là encore les auteures séparent finalement le bon grain de l'ivraie pour ne retenir que les aspects qui font avancer leurs héroïnes selon une conception plus proche des Lumières que du Néoromantisme *fin de siècle*. L'importance qu'elles attribuent à l'idée nietzschéenne de « Schaffen » dans le sens de « créer » est frappante. Cette notion, que Reuter utilise comme argument égalitaire entre une femme et un homme, justifie la mise en parallèle spécialement étroite des écrits du grand « repenseur » avec les valeurs formatives des récits féminins.

## Un regard outre-mer

En opposant le chemin parcouru par l'héroïne de Reuter au célèbre texte d'une contemporaine américaine, cette recherche veut faire ressortir plus clairement la perspective avantgardiste d'une Allemande qui comparée aux écrivaines plus récentes est trop souvent taxée de conventionnelle. L'Américaine Kate Chopin, dont la réputation n'est plus à faire, avait secoué les esprits en publiant en 1899 un roman qui exclut un exploit, tel que Reuter l'accorde à son héroïne. *The Awakening* fait donc partie de ces romans de formation féminine qui au 19<sup>ème</sup> siècle impliquaient un voyage de retour là où chez Reuter une héroïne progresse. La logique évolutive qui permet à Gunhild Kersten de s'épanouir manque dans le texte de Chopin, où – à l'image d'un père stérilement autoritaire et imposteur – ni l'intervention d'autres figures directives ni le dialogue intertextuel avec des parents spirituels ne réussissent à produire un paradigme constructif.

Ce travail en lettres allemandes qui est aussi une contribution aux *Etudes Genre* exigeait la mise en évidence de données culturelles auxquelles une voix féminine en *fin de siècle* devait nécessairement se référer. Que la profusion de discours scientifiques sur l'origine de l'homme et les problèmes de l'hérédité aient libéré des énergies imaginatives à l'exemple de Zola n'a pas incité les critiques à lire des textes de femmes à la lumière de ces révélations qui s'accordaient mal avec une socialisation chrétienne de l'époque. Il fut d'autant plus important de faire ressortir même chez Chopin une quête féminine de savoir objectif ainsi qu'un recours à des paradigmes mythologiques face à une religion qui n'offrait plus de repères.

La comparaison de *The Awakening* avec *Gunhild Kersten* montre pourtant que l'héritage culturel allemand facilitait la symbolisation d'un développement féminin en dehors des chemins battus. S'appropriier des textes masculins pour y inscrire une volonté féminine, c'est l'art de Gabriele Reuter, mais c'est l'art aussi de Hedwig Dohm et de Lou Andreas-Salomé. Mimer la Mignon de Goe-

the pour ensuite la dépasser ne supposait pas seulement une très bonne connaissance des écrits de ce père culturel, mais également la perception d'un couple mythique derrière un phantasme masculin. C'est le mythe de l'enfant féminin et du Dieu – tel qu'il transparaît chez Odin et Brunhilde – qu'elles cherchent tout d'abord à réécrire, en réduisant le Dieu à un père idéalisé dont la facette stimulante survit à son démontage fictionnel. Car si les fissures du miroir paternel incitent les filles à développer leur propre potentiel, elles ne vont pas pour autant renier le patrimoine dont elles se sentent dépositaires.

## Une tradition féminine ?

Des écrivaines comme Gabriele Reuter, Hedwig Dohm ou Lou Andreas-Salomé ont été les pionnières d'un questionnement culturel qui agite encore aujourd'hui des plumes féminines.

Après la Deuxième Guerre Mondiale le modèle narratif *fin de siècle*, où des géniteurs même récalcitrants fonctionnent comme libérateurs, n'a cependant pas été suivi en Allemagne. Des tendances régressives l'ont empêché dans un pays où les pères survivants avaient perdu leur auréole.

Plus récemment certaines auteures ont investi leurs pères littéraires d'une nouvelle autorité. Le « port » paternel dans lequel Freud voulait amarrer la femme « normale » serait-il donc fermé aux changements historiques ? Nous ne pouvons l'affirmer si nous tenons compte des innovations esthétiques dont certaines écrivaines modernes se sont montrées capables, en associant la voix, qui chez Reuter n'avait que le chant pour s'exprimer, à une multitude de perspectives et de structures narratives.

Par rapport aux écrivaines de 1900 leurs collègues postmodernes cherchent la libération plus par la forme que par le contenu narratif. Un style que nous pourrions appeler 'androgyné' leur permet aujourd'hui d'être des soeurs de Mignon auxquelles les pères n'ont plus rien à apprendre.



## Identification des obstacles institutionnels aux carrières académiques féminines

*Plusieurs membres de l'AGFDU ont assisté à la présentation du travail de Madame Anne Daflon Nouvelle, réalisé sur mandat de la commission de l'égalité de la faculté SES. Nous en donnons ici les principales lignes.*

Si depuis plusieurs décennies, la proportion d'étudiantes à l'Université de Genève ne cesse d'augmenter et est actuellement supérieure à la proportion d'étudiants, plus on monte dans la hiérarchie, plus la proportion de femmes faisant une carrière académique à l'Université de Genève diminue.

Depuis 1991, différentes mesures ont été prises à l'Université de Genève pour accroître le nombre de femmes occupant un poste de professeure et pour encourager la relève féminine. Une des mesures oblige notamment chaque faculté à établir des objectifs quantifiés quadriennaux concernant la nomination des hommes et des femmes pour chaque catégorie d'enseignants. Les objectifs quantifiés fixés en juin 2003 par la commission de l'égalité de SES proposaient d'engager 12 femmes sur les 21.25 postes de professeurs à pourvoir entre 2003 et 2007, correspondant ainsi à nommer légèrement plus de femmes que d'hommes à des postes de professeurs durant cette période quadriennale. Actuellement, ces objectifs quantifiés sont loin d'être atteints puisque, entre 2003 et avril 2006, 11 hommes et 2 femmes ont été nommés à un poste de professeur-e ordinaire ou adjoint-e.

Par ailleurs, de 1990 jusqu'en 2005, si la proportion de femmes occupant un poste de professeure ordinaire n'a cessé d'augmenter en considérant l'ensemble de l'Université de Genève, on constate qu'en SES, la proportion de femmes PO s'est fortement accrue entre 1995 et 2001 pour atteindre 17.65 %. Cependant, depuis cette date, elle a décliné chaque année pour se stabiliser autour des 13.5 – 14 % entre 2004 et 2005.

En outre, parallèlement au nombre de mesures prises à l'Université de Genève pour favoriser la relève féminine, il y a eu au début des années 2000 en SES, ainsi que dans toute l'Université de Genève, une très forte aug-

mentation du nombre de postes de MA occupés par des femmes. Cependant, comparativement à une période antérieure où il était moins difficile que maintenant pour une personne ayant une thèse de faire une carrière académique, la proportion élevée de femmes occupant actuellement un poste de MA ne se traduira pas forcément par une augmentation de la proportion de femmes occupant un poste de niveau corps professoral.

L'objectif de l'enquête mandatée par la commission de l'égalité de la faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève est l'identification des obstacles institutionnels aux carrières académiques féminines.

4 pistes de recherche ont été investiguées :

1. l'encadrement et les conditions de travail dont bénéficient les membres du corps intermédiaire ont été évalués afin de déterminer si des différences existent selon le sexe des membres du corps intermédiaire ;
2. les cahiers des charges des membres du corps intermédiaire, ainsi que le temps que ces derniers accordent aux différentes tâches qui leur incombent (enseignement, recherche, administration, etc) ont été inventoriés afin de déterminer si des différences existent selon le sexe des membres du corps intermédiaire ;
3. les représentations sociales des critères nécessaires pour faire une carrière académique ont été étudiées et comparées selon le niveau hiérarchique des participants ;
4. les représentations sociales à propos de l'égalité des chances entre hommes et femmes dans la poursuite d'une carrière académique ont été évaluées.

## AGFDU - Université

---

Entre mi-avril et fin juin 2005, les membres académiques de SES ont été priés de remplir un questionnaire afin d'investiguer ces quatre pistes de recherche.

Trois résultats majeurs ressortent de cette enquête :

- les conditions de travail et l'encadrement des hommes et femmes du corps intermédiaire ne sont pas égalitaires et à la défaveur de la gente féminine,
- les éléments nécessaires au dossier d'une personne pouvant prétendre à une carrière académique ne sont pas clairement connus des membres du corps intermédiaire,
- les mesures prises par l'Université de Genève tant pour augmenter la proportion de femmes professeures que pour favoriser la relève féminine ne sont pas bien connues des membres du corps intermédiaire et des membres du corps professoral.

### **New Publication :**

**United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization**

## **“60 Women Contributing to the 60 Years of UNESCO - Constructing the Foundations of Peace”**

**At the last meeting of the 175th session of the Executive Board, Director-General Koïchiro Matsuura launched a new book in the context of the 60th anniversary celebrations of UNESCO.**

Calling it a signal contribution at the end of the 60th anniversary celebrations of UNESCO, the Director-General paid tribute to the thousands of talented women who are deeply committed to UNESCO's ideals and hard working to implement its programmes. He noted that the choice of only 60 women, hailing from 52 countries from representing all continents, across the different fields of competence of the Organization for this publication was therefore a difficult task. They include women who hold, or have held, important positions in the Organization, who have led or inspired UNESCO's work in Member States, who have been in charge of programmes, projects, committees or juries, or who have lent their status or name to help advance UNESCO's objectives.

In their contributions, the Director-General noted, the women portrayed are remarkably in unison in their call for dialogue, education, empowerment and gender equality and for building a culture of peace. Indeed, 60 years of UNESCO's history is brought to life through their voices.

*Copies of the publication, which has been developed and edited by Ingeborg Breines (Director of the UNESCO Geneva Office) and Hans d'Orville (Director of the Bureau of Strategic Planning), will be made available to Permanent Delegations, National Commissions, Field Offices and members of various UNESCO networks. While currently only available in English, a French version is scheduled to appear in early 2007.*

# AGFDU - Brèves

---

## Brèves du Lobby Européen des Femmes

**Une femme présidente de l'Assemblée générale de l'ONU** – Mme Haya Rashed Al-Khalifa est la première femme à occuper cette fonction depuis Angie Elisabeth Brooks (Liberia), nommée présidente en 1969. Haya Rashed Al-Khalifa était ambassadrice du Bahreïn en France de 1999 à 2004. De 1997 à 1999, elle était vice-présidente de l'International Bar Association (association du barreau international). Elle est conseillère juridique auprès de la cour royale du Bahreïn.

Voir:

[http://en.wikipedia.org/wiki/Haya\\_Rashed\\_Al-Khalifa](http://en.wikipedia.org/wiki/Haya_Rashed_Al-Khalifa).

**La plate-forme européenne des femmes scientifiques (EPWS)** est une nouvelle association à l'échelle de l'UE qui vise à faciliter un lien structurel entre les femmes scientifiques et les responsables politiques de la recherche. Son but est de veiller à une participation active des femmes scientifiques et à leur succès dans le domaine scientifique et les questions politiques dans ce domaine. En tant qu'organisation-parapluie, la Plate-forme

a pour mission de représenter les préoccupations, les besoins, les aspirations et les intérêts des femmes scientifiques à tous les stades de leur carrière professionnelle. Vous trouverez tous les détails concernant le travail de la Plate-forme et les affiliations sur le site suivant : [www.epws.org](http://www.epws.org).

**Violence envers les Femmes** : l'Observatoire du Lobby européen des Femmes fait un état des lieux. Celui-ci démontre d'immenses lacunes, tant en termes de législations qu'en termes de données, de stratégies et politiques de lutte contre la violence envers les femmes. En dépit des engagements pris il y a plus de 10 ans lors de la Conférence de Pékin (1995), seuls trois pays de l'UE (Allemagne, Espagne et Suède) ont adopté la définition de l'ONU de la violence femmes-hommes dans leur législation et leurs plans d'action nationaux ; six pays ne possèdent pas de législation spécifique concernant la violence domestique, et neuf seulement disposent d'un budget pour la prévention et la lutte contre la violence (*voir rubrique Violence envers les femmes et droits humains des femmes*).

# FIFDU - Fédération internationale des F U

---

## Congrès de Manchester, 10-16 août 2007

L'enregistrement est maintenant ouvert. Celles qui n'ont pas accès à Internet peuvent se renseigner auprès d'Arielle Wagenknecht, CRI, téléphone 022 757 54 08. Pour les internautes, l'enregistrement en ligne est disponible sur <http://www.ifuw.org/ifuw2007/index.htm>  
Si vous pensez nous rejoindre à Manchester, SVP annoncez-vous auprès d'Arielle.

## Conseil de la FIFDU, 8 – 12 février 2007

Près d'une soixantaine de déléguées et d'observatrices sont attendues à Genève pour le prochain Conseil de la FIFDU. Plusieurs d'entre-vous ont déjà offert d'accueillir l'une ou l'autre chez elle, grand merci car les hôtels sont chers à Genève !

Cette année la FIFDU offre à nouveau aux membres du groupe genevois de se joindre aux déléguées pour la soirée du samedi 10 février 2007, (l'an dernier nous avons été manger une fondue aux Bains des Pâquis). Cette fois, le repas aura lieu au Cercle de l'Espérance, pour le prix de 55.- fr.

L'Association genevoise a été sollicitée par la FIFDU pour offrir l'apéritif qui précédera le repas et qui aura lieu dans les locaux de la FIFDU, 10 rue du Lac. **Nous cherchons** des bonnes volontés qui pourraient nous aider à préparer des biscuits salés, des cakes, etc., pour l'apéritif, ainsi que pour décorer les locaux. Merci de votre aide !

---

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**Pour la soirée avec les déléguées de la FIFDU, samedi 10 février dès 18h30**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél. ou e-mail. .... Nombre de personnes .....

Je m'inscris pour l'apéritif offert par l'AGFDU  oui  non

J'accepte d'apporter .....

J'accepte d'aider pour la décoration des locaux .....  oui  non

Je m'inscris pour le repas au Cercle de l'Espérance  oui  non

**Prix :** 55.- fr.par participante

**Inscription :** payable sur le CCP de l'association CCP 12- 3281 – 7, d'ici au 1<sup>er</sup> février 2007

**Bulletin à renvoyer à l'AGFDU, Case postale 3063, 1211 Genève 3 – Rive, ou [agfdu.ge@gmail.com](mailto:agfdu.ge@gmail.com)  
avant le 1<sup>er</sup> février 2007, dernier délai**

## DEMANDE D'ADHESION

PHOTO

### ASSOCIATION GENEVOISE DE FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES

NOM ..... Prénom .....

Date de naissance ..... Nationalité .....

Adresse privée .....

N° postal ..... Localité .....

Téléphone ..... Fax .....

Adresse prof. ....

N° postal ..... Localité .....

Téléphone ..... Fax .....

E-mail privé..... E-mail professionnel .....

Langue(s) maternelle(s) ..... Autres .....

Université(s) ..... Diplômes .....

Titre(s) ..... Activité .....

Expérience professionnelle .....

Autres activités .....

⇒ Quel est le titre civil (Mme, Mlle) et/ou académique (Prof., Dr, Me) que vous souhaitez voir figurer sur votre :

Courrier ..... badge .....

⇒ Comment avez-vous eu connaissance de l'AGFDU ?

⇒ Souhaitez-vous participer aux activités de l'AGFDU ? (Souligner)

Groupe de travail          Commissions          Comité

⇒ Quel aspect de l'AGFDU vous intéresse le plus (Souligner)

Professionnel          Culturel          Relationnel

#### ANNEXE : Diplôme universitaire

Lieu et date ..... Signature .....

**Formulaire à retourner à l'AGFDU, Case postale 3063, 1211 Genève 3 - Rive**

## **PROGRAMME DES ACTIVITES du premier semestre 2007**

- 17 janvier 2007** « Etre déléguée au CICR »
- 4 février 2007** Visite du Musée d'histoire des Sciences
- 6 février 2007** Lunch de l'AGFDU : « Apprendre l'histoire par la mémoire », thèse de Nadine Fink  
Lunches les 6 mars, 3 avril, 8 mai et 5 juin
- 26 février 2007** Assemblée générale de l'AGFDU au Musée de la Croix-Rouge
- 24 – 25 mars 07** Assemblée générale de l'ASFDU à Soleure
- 20 avril 2007** Les coulisses du Grand-Théâtre
- 15 juin 2007** Visite du CERN, tour du Mandement et repas

### **Comité de Rédaction**

Carine Cuérel, Arielle Wagenknecht

### **Avec la participation de :**

Cornelia Pechota et Paule Kemgni

### **Impression**

Imprimerie Trajets, Genève